

LES INSTANCES DES ÉVÊQUES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, dans une lettre datée du 15 novembre, la Conférence canadienne des évêques catholiques a déclaré:

... la société ne doit pas succomber à une idéologie marquée par l'austérité qui accorde davantage d'importance à une théorie économique abstraite qu'à la dignité humaine et aux besoins de l'homme.

Ils attendent toujours une réponse à cette lettre, soit dit en passant. Le ministre pourrait-il agir de façon honorable et, s'il n'est pas disposé à nous écouter, au moins tenir compte des besoins spéciaux des Canadiens en cette période de Noël.

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, naturellement, ces instances, présentées par un éventail de groupes, sont importantes. Cependant, nous avons également pour obligation de redistribuer nos ressources à ceux qui en ont le plus besoin, les gagne-petit avec des enfants. C'est là l'objet de ce projet de loi, et nous entendons le faire adopter.

* * *

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

LA VENTE DE LA SOCIÉTÉ DE HAVILLAND—LES ÉTUDES SUR L'ACTIF DE LA SOCIÉTÉ

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au président du Conseil du Trésor. Les Canadiens souhaitent que le gouvernement divulgue les détails de la transaction de Havilland-Boeing. Ils veulent que ces renseignements soient déposés à la Chambre des communes. Voici notre septième question. Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de déposer les études sur l'actif de Havilland réalisées par des experts, et notamment par Reed Stenhouse, Burns Fry et Arthur Andersen?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je réponds pour la septième fois que nous fournirons tous les renseignements disponibles en nous conformant aux procédures habituelles de la Chambre. Outre la journée complète que l'opposition a consacrée à ce sujet à la Chambre, les députés auront tout loisir, et notamment pendant l'étude des prévisions budgétaires au comité, de passer en revue les détails de cette transaction. Lorsque le marché sera conclu, tous les détails seront fournis au comité.

L'ÉTUDE DU SECRÉTARIAT À LA PRIVATISATION

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, je le redemande pour la huitième fois. Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de déposer l'étude effectuée par le secrétariat à la privatisation qui a examiné les options relatives à la transaction de Havilland?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, le gouvernement s'efforce de communiquer tous les renseignements disponibles pour le moment.

M. Turner (Vancouver Quadra): Il vous suffit de déposer ces deux ententes.

Questions orales

M. de Cotret: Il n'est pas question que nous déposions des documents du cabinet à la Chambre.

M. Turner (Vancouver Quadra): Il ne s'agit pas de documents du cabinet.

M. de Cotret: Nous répondrons de façon la plus complète possible à des questions précises. N'hésitez pas à les poser. Vous continuez à vous camoufler derrière des questions de procédure. Vous n'avez pas posé une question simple au cours des dix derniers jours. Je vais vous citer des chiffres.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE

ON DEMANDE SI LA SOCIÉTÉ GAZ MÉTROPOLITAIN A DÉPOSÉ UNE OFFRE D'ACHAT RELATIVE AUX ACTIFS DE LA RAFFINERIE GULF DE MONTRÉAL

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Je pense que je n'ai pas à apprendre à personne à la Chambre l'importance que revêtent pour l'économie de l'est de Montréal... ou que revêtaient pour l'économie de l'est de Montréal les opérations de la raffinerie Gulf.

Je voudrais savoir du ministre si la compagnie Gaz Métropolitain—parce qu'il y a plusieurs rumeurs qui circulent à cet effet-là—a, effectivement, déposé une offre d'achat pour les actifs de la raffinerie Gulf de Montréal en novembre et qu'une nouvelle offre aurait été faite le premier décembre, une offre encore plus généreuse, pour acheter ces actifs et maintenir en opération la raffinerie ainsi que les 450 emplois qui y sont rattachés.

[Traduction]

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, le député ne semble pas comprendre que le gouvernement canadien n'est pas propriétaire de la raffinerie en question en n'est par conséquent pas en mesure d'accepter des offres d'achat la concernant. Un acheteur éventuel présenterait évidemment son offre d'achat au propriétaire de la raffinerie, c'est-à-dire la société Gulf. Comme il ne semble pas y avoir eu de transactions entre d'autres sociétés que Gulf et Ultramar, nous pouvons supposer que l'offre d'achat acceptée par Gulf est celle d'Ultramar.

LES OFFRES QU'AURAIT FAITES GAZ MÉTROPOLITAIN

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, ce n'est pas là la question que j'ai posée à la ministre. Je lui ai posé une question très simple. Est-il vrai que Gaz Métropolitain a fait une offre en novembre et une autre au début de décembre en vue d'acquérir l'actif de la raffinerie Gulf de l'est de Montréal? Voilà tout ce que je veux savoir. Est-il vrai qu'une offre a été faite?